

MODELE DE DÉLIBERATION :
APPEL A PROJETS 2026 DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR
POUR LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre de la réalisation d'un bilan énergétique sur le patrimoine bâti mené par le Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, Monsieur le Maire / Madame le Maire expose que la collectivité pourrait s'engager dans une opération d'amélioration de l'efficacité énergétique de **(nom du bâtiment)**.

Le coût estimatif de ces travaux s'élève à

xxx xxx € HT

auquel s'ajoute une mission de maîtrise d'œuvre

xxx xxx € HT

soit un coût total estimatif de

xxx xxx € HT minimum

L'appel à projets 2026 de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a pour objectif d'accompagner, financièrement et techniquement, les collectivités adhérentes à la compétence Conseil énergétique dans la réalisation de projets performants et ambitieux de rénovation énergétique de leurs bâtiments publics.

Aussi, est-il proposé de solliciter une aide financière auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir dans le cadre de cet appel à projets 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le projet de rénovation énergétique concernant **« nom du bâtiment »**, pour un coût global estimé à **xxx xxx € HT**,
- décide de candidater auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir dans le cadre d'un Appel à Projet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics concernant cette opération,
- atteste la prise en compte de l'ensemble des conditions d'attribution du règlement de service 2026,
- autorise Monsieur/Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération,
- s'engage à réaliser et financer les travaux dans un délai de 2 ans à compter de la date de notification de l'attribution de l'aide par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.